

# CORRIGE ET NOTATION A TITRE INDICATIF

## Présentation

### QUESTION 1 :

Vous êtes infirmier-ère dans un lycée professionnel avec internat de jeunes filles. Lundi matin Anne vient vous voir en vous expliquant que son amie Pauline ,16 ans s'est confiée à elle et lui a dit qu'elle n'avait plus ses règles depuis 4 mois et qu'elle vomissait tous les matins.

#### **-I / Que faites-vous dans le cadre de votre rôle propre?**

*Conformément à la circulaire du 10/12/15 « l'infirmier-ière accueille tout élève ou étudiant qui le sollicite pour quelque motif que ce soit, y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité »*

Rassurer Anne en lui expliquant qu'elle a eu raison de s'adresser à l'infirmier-ière, lui proposer de revenir avec Pauline. Si Pauline ne vient pas, l'infirmier-ière sera amenée à la convoquer. Informer Pauline de l'inquiétude de son amie. Après lui avoir expliqué la confidentialité de notre échange je vais procéder à :

#### Une analyse de la situation et à un recueil de données afin de rechercher :

- . La date des dernières règles
- . A-t-elle des cycles réguliers ou pas ?
- . A-t-elle un traitement médical ?
- . A-t-elle des antécédents médicaux ou chirurgicaux particuliers ?
- . A-t-elle eu des rapports sexuels\* :
  - \**si non* : Poids /Taille calcul de l'IMC dans l'optique d'une recherche d'anorexie et orientation le cas échéant vers une consultation médicale spécialisée.
  - \**si oui* : date du rapport.
- . A-t-elle pu parler de sa situation ?
  - à ses parents
  - à son médecin
  - à une personne de son entourage

#### Recherche d'informations sur :

- Le partenaire ?
  - Si partenaire régulier ; L'a-t-elle informé de cette situation ?
- Les IST ? A-t-elle une contraception orale (oubli, mauvaise observance)

- A-t-elle utilisé un préservatif (mauvaise utilisation, rupture)
- L'abus sexuel ?
  - Rapport sous emprise de l'alcool ou de substance psycho-active
  - Rapport non consenti :
    - Dans ce cas : Signalement au procureur de la république selon le protocole départemental en vigueur
    - Information des parents selon le cas.

#### Examen infirmier :

- prise des constantes : Tension artérielle, pulsations, température.
- poids (prise de poids ?)
- Taille pour calculer l'IMC dans la recherche d'une anorexie
- Calcul du retard de règles
- Recherche de signes associés : augmentation du volume des seins +/- tension mammaire, douleurs pelviennes ?
- Test de grossesse.

### **-II/ S'il s'agit d'une grossesse, quels accompagnements individuels allez-vous mettre en place pour accompagner cette élève ?**

Malgré l'allongement du délai autorisant la pratique d'un IVG de 10 à 12 semaines de grossesse (loi du 04 juillet 2001) nous sommes hors délai.

La conduite à tenir sera d'affirmer la grossesse. L'infirmière va

- l'orienter dans un premier temps vers le centre de planification et d'éducation familiale pour une prise en charge médicale. Il conviendra de lui donner l'adresse exacte et même de prendre rendez-vous avec elle dans les plus brefs délais. Elle lui conseillera de se faire accompagner Il faudra lui expliquer le déroulement de la suite

- prise de sang pour déterminer la grossesse, les sérologies
- échographie de datation de grossesse
- examen gynécologique
- déclaration de naissance par le médecin (normalement avant la fin de la 14<sup>ème</sup> semaine de grossesse)
- suivi médical de la grossesse

Il est important aussi :

-de savoir si cette jeune fille peut ou veut en parler à ses parents et le cas échéant l'aider à le faire pour la poursuite de cette grossesse.

- Savoir si elle souhaite en parler au père de l'enfant
- Savoir si elle souhaite accoucher de façon anonyme

-l'orienter vers l'assistante sociale si cette jeune fille se retrouve en rupture familiale pour un placement dans un centre maternel départemental et l'aider pour des aides financières diverses.

-de proposer une aide psychologique

L'infirmière a ici un rôle très important de relation d'aide et doit épauler cette élève quel que soit ses décisions.

Les accompagnements mis en place pour cette élève vont concerner le suivi médical de cette grossesse et l'aménagement pédagogique de son cursus scolaire.

- *Conformément à la circulaire du 10/11/15 « il-elle assure un suivi et un accompagnement individuels, établit les relais nécessaires au sein de l'établissement ....accueille les parents dans la prise en charge du ou des problèmes identifiés et travaille en étroite relation avec les professionnels du réseau de santé ».* L'infirmière en collaboration avec le médecin scolaire et l'assistante sociale de l'établissement vont avoir un rôle d'écoute, d'accompagnement, de conseil et d'information auprès de la jeune fille.
  - Elle se mettra en relation avec la structure qui prend en charge le suivi médical de la grossesse.
  - Elle veillera à la bonne observance des traitements sur le temps scolaire si nécessaire
  - Elle proposera du temps de repos à l'infirmerie durant la grossesse.
  - Récupération des cours pendant les absences pour les rendez-vous médicaux
  - Double jeux de livres si besoin
- L'organisation d'aménagements pédagogiques va se faire en fonction du désir de la jeune fille de parler de sa grossesse à ses professeurs ou pas. Quelquefois le désir de cacher son état va provoquer une déscolarisation volontaire pour ne pas affronter le regard de ses camarades.
  - Si elle ne souhaite pas en parler, il faut organiser le suivi de sa scolarité pendant son absence en mettant en place le SAPAD (service d'aide pédagogique à domicile), le CNED, ou des photocopies de cours. Un lien téléphonique régulier peut également aider à son retour au lycée. Assister au conseil de classe pour soutenir l'élève sans trahir le secret professionnel.
  - Si elle souhaite en parler, informer le chef d'établissement ainsi que l'équipe éducative pour faciliter la poursuite de sa scolarité. Voir avec le chef des travaux pour l'organisation et les conditions de ses semaines de stage, dispense d'EPS, rattrapage de ses cours pour absence médicale, photocopie, envoi des cours par mail...

Pour mener à bien cette tâche les professionnels de santé et sociaux devront se mettre en contact avec la famille, la PMI, la maternité, l'équipe éducative, le médecin traitant ou la sage-femme.

### **-III/Au niveau de votre établissement quelles actions allez-vous mener ?**

*Conformément à la circulaire du 10/11/15 « l'éducation à la santé permet dans le cadre d'une approche globale et spécifique de développer des apprentissages qui permettent aux élèves de faire des choix éclairés en matière de santé individuelle et collective ».*

*Conformément à la circulaire n°2003-027 du 17 février 2003 qui détaille les modalités de mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées.*

Mise en place, sous l'autorité du chef d'établissement, de séances d'éducation à la sexualité en collaboration avec les enseignants où seront abordés les thèmes comme les grossesses précoces, les IST, la violence sexuelle, la pornographie, les relations filles-garçons, le respect de soi, des autres et des différences tout cela en respectant les convictions de chacun tout en affirmant les valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre.

Ce travail sera présenté au CESC pour information et collaboration des familles des élèves mais aussi en conseil de vie lycéenne.

### **QUESTION 2 :**

Infirmière dans un Collège, on vous amène Pierre 14 ans, qui s'endort en classe.

#### **-I Quel est le contenu de votre consultation auprès de cet élève ?**

#### ***Éléments du corrigé :***

##### Observation et entretien avec l'élève :

-vérification de son état général : prise de température, pouls, tension artérielle, en vue d'écarter une pathologie infectieuse avec fièvre

-questionnement de Pierre au sujet de :

- Son état général : a-t-il une pathologie qui expliquerait cette fatigue, a-t-il d'autres symptômes...
- Est-ce la première fois que ça lui arrive ou est-il régulièrement fatigué sans raison (élimination d'une carence ou d'une pathologie : anémie, mononucléose infectieuse ...)
- Prend-il un traitement (certains médicaments produisent une somnolence)
- A-t-il une consommation addictive (rappeler le secret professionnel)
- Son hygiène de vie (heure de coucher et de lever)

## **-II Pierre vous apprend finalement qu'il a passé la nuit sur son ordinateur portable. Quelle est votre démarche ?**

### ***Éléments du corrigé :***

#### - Questionnement de Pierre afin de connaître :

- Si c'est habituel ou exceptionnel
- La raison pour laquelle il a passé autant de temps sur son ordinateur :

Recherche pour un devoir

Jeux en ligne, films, réseaux sociaux...

#### - éducation individuelle :

-Constat avec Pierre (ou lui faire prendre conscience) des conséquences du manque de sommeil sur ses journées.

-Explication à Pierre de l'importance du sommeil :

-Explication sur la nuisance des écrans sur l'endormissement. (Excitation des neurones : couleur bleu, les images, flash lumineux...)

-S'il s'agit d'une recherche pour un travail, voir avec l'élève pour une meilleure organisation de son travail

-S'il s'agit d'une addiction : accompagnement et suivi de l'élève avec, les parents, orientation pour un suivi adapté à la problématique (orientation vers un CSAPA : Centre de Soins et d'Accompagnement en Addictologie)

#### - prévention collective :

-Démarche de projet : analyse, choix des priorités, objectifs, stratégie, évaluation.

-En faisant un bilan infirmier, vous vous apercevez que beaucoup d'élèves passent beaucoup de temps derrière un ordinateur.

-Organisation d'une action collective, dans le cadre du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), circulaire n°2006-197 du 30 Novembre 2006.

-Faire entrer le projet dans le volet santé du projet d'établissement.

-Actions collectives sur la bonne utilisation des réseaux sociaux, sensibilisation aux risques du numérique.

-Travail en partenariat (interne et externe de l'établissement)

-Action auprès des parents